

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement de la République du Tchad constate avec regret, la non application des mesures relatives au transport urbain et interurbain aussi qu'à la fermeture des frontières.

Le Gouvernement rappelle aux responsables administratifs et militaires des différentes provinces du Tchad de prendre leur responsabilité, notamment ceux qui sont à nos frontières avec le Cameroun de faire appliquer strictement les prescriptions gouvernementales en la matière.

Désormais, toute dérive, négligence ou légèreté desdits responsables ne sauraient être tolérées.

Aussi, le Gouvernement rappelle-t-il aux Tchadiens vivant à l'extérieur et particulièrement ceux qui résident dans les pays voisins que la circulation des personnes entre les frontières voisines est strictement interdite. Ceux qui s'hasarderaient à franchir les frontières par des voies non autorisées et de manière clandestine seront arrêtés de force et confinés. Les intransigeants s'exposeront à des sanctions pénales graves au motif de contribution à la propagation de la pandémie.

Force reste à la loi.

Le Ministre d'Etat, Ministre
Secrétaire Général de la Présidence,
Président de la Cellule de Veille et
de la Sécurité Sanitaire

KALZEUBE PAYIMI DEUBET